

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 AVRIL 2018

- Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2018
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT
- 1- Finances – Budget Principal – Affectation du résultat 2017 - Modification de la délibération n°2018-04 en date du 13 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON SEANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, DURAND Alain, ARGELIES René, BORDJA Magali, JOFFRE Edith, FLORES Cyril, ENJALBY Christiane, TAURINES-FARO Bernadette, BORDJA Marie-Ange, MILLER Michèle, CAZILHAC Bernard, GIL Jaïro, CHAUD Bernard, CASSAN Pierrette.

Absents procurations : GIL Sandrine (GIL Jaïro), LONG Jean-Emmanuel (BORDJA Magali), FERREIRA Sylvie (FLORES Cyril), BONHUIL Frédéric (ARGELIES René), SCHLATMANN Rosalie (ENJALBY Christiane), CONDAMINES Catherine (ABELLA Gérard), COSTA Hervé (DURAND Alain)

Absent : SALMISTRARO Sylvie, ROUGEOT Philippe.

Mr René ARGELIES a été élu secrétaire de séance.

***Mr René ARGELIES a été élu secrétaire de séance**

***Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 mars 2018 est adopté.**

Madame Michelle MILLER intervient :

"Je vote contre les propos diffamatoires de Mme Magali BORDJA dans son droit de réponse. La vérité des faits éclatera au grand jour le moment venu".

***Liste des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT :**

DECISIONS 2018

	OBJET	MOTIF
07	Location du parking des arènes pour l'organisation de vides greniers / brocantes	Mr Germinal GALLART 300 € par manifestation

DELIBERATION N°1

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2017 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2018-04 EN DATE DU 13 MARS 2018

Monsieur le Maire indique à l'assemblée, qu'à la demande du Trésorier, il convient de modifier la délibération n° 2018-04 en date du 13 mars 2018 relative à l'affectation du résultat 2017 ; ladite affectation devant être présentée de façon plus détaillée comme suit :

Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Constatant que ledit compte présente un excédent cumulé d'exploitation de : **804 140,75 €**

Ainsi déterminé

- Résultat antérieur reporté	excédent	926 760,11 €
	Ou déficit	- €
- Affectation à la section d'investissement		910 556,74 €
- Résultat de l'exercice		804 140,75 €
	Ou déficit	- €
- Intégration du résultat du budget lotissement réintégré en 2017		-16 203,37 €
- Résultat antérieur reporté		- €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2017		804 140,75 €
(résultat d'exploitation à affecter)		- €

602 379,04 €

Et présente un besoin de financement cumulé d'investissement de :

Ainsi déterminé

- Solde cumulé d'investissement N-1	excédent	- €
	Ou besoin de financement	489 993,02 €
- Solde des opérations de l'exercice		566 242,98 €
	Ou besoin de financement	- €
		- €
		- €
Solde cumulé d'investissement au 31/12/2017		76 249,96 €
(compte 001 à reprendre en 2018)		- €
- Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées non mandatées)		1 146 256,00 €
- Restes à réaliser en recettes (recettes certaines – titres non émis)		467 627,00 €
<small>(le cas échéant, le ou les états des restes à réaliser seront joints à la délibération)</small>		

Besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser **602 379,04 €**

Décide l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- Au besoin de financement de la section d'investissement
(R1068)
- En affectation complémentaire en réserve
(R1068)

- Reliquat à reprendre au budget 2018 au compte 002
Excédent reporté (report à nouveau créditeur compte 110)
(R002)
- Déficit à reprendre (report à nouveau débiteur compte 119)
(D002)

602 379,04 €

201 761,71 €

- €

- €

(D002)

TABLEAU RECAPITULATIF D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2017

SECTION	Résultat à la clôture de l'exercice N-1 au 31/12/2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Réintégration en 2017 du budget Lotissement	Résultat de clôture de l'exercice 2017
INVESTISSEMENT	-489 993,02 €		566 242,98 €	0,00 €	76 249,96 €
FONCTIONNEMENT	926 760,11 €	910 556,74 €	804 140,75 €	-16 203,37 €	804 140,75 €
TOTAL	436 767,09 €	910 556,74 €	1 370 383,73 €	-16 203,37 €	880 390,71 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir :

APPROUVER l'affectation du résultat 2017 comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à 20 voix pour, 1 abstention (SCHLATMANN Rosalie)

APPROUVE l'affectation du résultat 2017 comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Madame Magali BORDJA indique aux élus que les chiffres sont identiques à la délibération qui a été présentée en séance du 13 mars 2018.

Le Trésorier a changé le 1^{er} mars 2018 et il souhaite que la délibération relative à l'affectation des résultats soit présentée sous cette forme en faisant apparaître les excédents cumulés d'exploitation, les besoins de financement cumulés d'investissement (à savoir un excédent d'investissement) ainsi que les restes à réaliser. De plus, désormais, les montants devront être votés avec 2 chiffres après la virgule. Encore une fois, les chiffres ne changent pas, seule la présentation est différente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.

SIGNATURES

ABELLA Gérard	DURAND Alain	ARGELIES René
JOFFRE Edith	BORDJA Magali	TAURINES-FARO Bernadette
ENJALBY Christiane	FLORES Cyril	BORDJA Marie Ange
MILLER Michèle	CAZILHAC Bernard	GIL Jairo
CHAUD Bernard	CASSAN Pierrette	